

**PROGRAMME ASIE**

# **L'AVENIR DE L'AFRIQUE S'ÉCRIT-IL EN ASIE ?**

**Entretien avec Xavier AURÉGAN**

DOCTEUR EN GÉOPOLITIQUE, SPÉCIALISTE DES RELATIONS SINO-AFRICAINES

Réalisé par Emmanuel LINCOT

CHERCHEUR À L'IRIS

JUIN 2017

**ASIA FOCUS #37**

**EMMANUEL LINCOT : L'IMPLICATION DIRECTE DU PREMIER MINISTRE JAPONAIS SHINZO ABE AU TICAD DE NAIROBI (AOUT 2016) MARQUE-T-ELLE, SELON VOUS, UN TOURNANT DANS LA RIVALITE A LAQUELLE SE LIVRENT LE JAPON ET LA CHINE DANS LES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE ?**

**XAVIER AUREGAN :** Le Japon est un acteur asiatique historique en Afrique qui entend continuer un rôle important dans le développement du continent. Si l'agriculture est, à l'image de la Chine populaire, une des principales portes d'entrée, Tokyo diversifie ses investissements et aides depuis deux décennies. Premier pays asiatique à avoir intronisé un Sommet (avant Pékin et New Delhi), le Japon met en avant le transfert de savoir-faire, le dynamisme de son secteur privé performant et la transparence de son aide. En cela, trois « quasi-modèles » asiatiques sont offerts au continent africain : celui du Japon donc ; celui de la Chine qui s'est structuré par le secteur public et une approche *top-down* ; et l'indien qui s'est tout d'abord développé par son secteur privé et les investissements afférents. Néanmoins, ces trois puissances ont des stratégies analogues : sécuriser leurs sources d'approvisionnement, développer et diversifier leurs partenaires diplomatiques et économiques à l'échelle internationale pour asseoir leur légitimité et leurs statuts, et finalement varier exportations, investissements et prestations de services. S'assurer des marchés et débouchés pour leurs entreprises – privées comme publiques – reste un *leitmotiv* prépondérant pour toute puissance exogène en Afrique. En cela, la politique néo-mercantiliste chinoise est « aisément lisible », bien que Pékin s'efforce de présenter sa « coopération » comme *win-win* – ce qu'elle est à certains égards.

Ressources, partenaires et marchés étant limités, Pékin, New Delhi et Tokyo se trouvent *de facto* en concurrence au Sud comme au Nord du Sahara. D'un double point de vue commercial et politique, la Chine a non seulement rattrapé son retard durant les « vingt glorieuses de la Chine en Afrique » (Aurégan, 2016), mais dépassé ses concurrents régionaux et plus encore. Conscients de l'importance protéiforme que revêt le continent africain, les gouvernements indien et japonais ont accéléré et rehaussé leurs « politiques africaines » au milieu des années 2000, après avoir vu défiler le train chinois qui a

emprunté au TICAD ou au Sommet France-Afrique pour construire les Forums de coopération Chine-Afrique (FOCAC). Par conséquent, une rivalité existe bien entre les capitales asiatiques, mais elle s'est développée en amont du TICAD de 2016 et l'implication du Premier ministre Abe à Nairobi est autant liée à la politique intérieure japonaise, qu'aux évolutions « naturelles » de la diplomatie et de la politique japonaise en Afrique. De tout temps, les intérêts de l'État ont primé sur ceux des partenaires, la montée en puissance de la Chine en Afrique restant un cas d'école à cet égard. En définitive, l'ambiguïté des relations historiques entre Tokyo et les capitales africaines, le manque de moyens alloués à cette politique orientée vers l'Afrique, la situation endogène, ainsi que la concurrence - proche (Chine, Corée du Sud, Inde et Indonésie) comme plus éloignée (Europe de l'Ouest et Amérique du Nord, Turquie, Moyen-Orient, Amérique latine) -, tendent à limiter la propension du Japon à se poser comme le principal rival de Pékin en Afrique.

**EMMANUEL LINCOT :** DANS UN ARTICLE RECENT, VOUS AFFIRMEZ « QU'EN 2017, TAÏWAN N'A PLUS SA PLACE EN AFRIQUE ». LA PERTE RECENTE POUR TAÏWAN DE LA RECONNAISSANCE DE SAO-TOME-ET-PRINCIPE MAIS AUSSI CELLE DE LA GAMBIE ABONDE DANS LE SENS DE VOTRE ANALYSE. FAUT-IL Y VOIR LA CONSEQUENCE D'UNE RIVALITE REELLE ENTRE TAIPEI ET PEKIN - DANS LE RECOURS DE LA « DIPLOMATIE DU CARNET DE CHEQUES » NOTAMMENT - OU EST-CE LE RESULTAT D'UN CHOIX EMANANT DES SEULES ELITES DIRIGEANTES LOCALES ?

**XAVIER AUREGAN :** Lorsque le président Lee est arrivé au pouvoir en 1988, soit un an avant Tian'anmen, la République de Chine a effectivement relancé une diplomatie que l'on peut considérer comme agressive en Afrique. Cette politique du chéquier menée durant une quinzaine d'années, au Burkina Faso comme ailleurs (Aurégan, 2011), n'a pas donné les effets escomptés et le rôle de Pékin n'y est pas étranger... En situation de précarité diplomatique après avoir réussi à rivaliser avec les « rouges » entre 1958-1970 et 1988-1998, Taïwan est totalement marginalisé à l'échelle internationale, Afrique y compris.

Le cas du Panama est révélateur, à l'image de la Gambie, de Sao-Tomé-Et-Principe, et demain d'Ouagadougou. Confronté à des défis internes, à une incompréhension populaire vis-à-vis de cette aide à l'extérieur – et du continent en particulier –, à la montée en puissance de la Chine populaire, en sus d'États africains lassés de ce double-jeu chinois qui n'en valait plus la peine, le gouvernement taïwanais n'a pas trouvé les ressources pour faire évoluer cette politique africaine essentiellement basée sur le célèbre chéquier de Lee.

Ses successeurs n'ont d'ailleurs pas avalisé cette « offre » et manque de volonté comme de moyens ont amené les capitales africaines à reconnaître en Pékin l'unique Chine. D'un point de vue africain justement, si Taïwan pouvait jouer un rôle durant la guerre froide ou au début des années 1990 – après Tian'anmen –, si la République de Chine pouvait amener ce strapontin fort utile à un Blaise Compaoré dans les instances internationales et financer les engagements politiques pris durant les campagnes respectives, les nouveaux dirigeants sont plus pragmatiques, plus enclins à bénéficier des retombées commerciales et économiques à court terme. Ce que Pékin peut, Taipei ne peut. Outre la réserve de devises, le fait que la République populaire de Chine soit membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU depuis 1971 pèse forcément dans ces Afriques qui ne sont pas représentées à l'ONU et qui doivent conséquemment compter sur un puissant porte-voix. En définitive, pour limiter cette précarité diplomatique, Taïwan doit revisiter les modalités de son aide, de sa coopération, être force de proposition et être plus ambitieux. Les universitaires seraient, dans ce cadre, fort utiles pour redéfinir les contours d'une politique extérieure débarrassée des échecs passés et prenant en compte les défis à venir, tant africains que taïwanais.

**EMMANUEL LINCOT : QUELS SONT LES EXEMPLES DE COOPERATION RECENTE EN MATIERE SECURITAIRE ENTRE LA CHINE ET LES PAYS AFRICAINS, DANS LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME NOTAMMENT ?**

**XAVIER AUREGAN :** Depuis l'arrivée au pouvoir de Deng Xiaoping, la sécurité n'est plus une priorité pour Pékin dans sa relation avec l'Afrique. Si la Chine a effectivement soutenu certains Mouvements de libération nationale africains (MLN), elle a largement fait l'impasse depuis la fin des années 1970 sur ce « volet » de la coopération. D'ailleurs, fin 2015, lors de l'annonce du Plan d'action du sixième Forum de coopération Chine-Afrique (FOCAC), la sécurité est marginale comparativement à l'agriculture (priorité) ou aux infrastructures (Aurégan, 2015). Il faut toutefois relativiser car la Chine populaire a toujours répondu, dans la mesure du possible et de ses moyens, aux demandes d'États africains qui, pour certains, étaient pourtant très liés à Paris, à l'image de la Côte d'Ivoire (Aurégan, 2016).

De fait, ne souhaitant pas reproduire le « modèle » occidental (néo)colonial, Pékin mise sur le développement qui doit assurer richesse, essor économique et par-delà, circonscrire les mouvements djihadistes. Depuis 2013 et l'élection de Xi Jinping, une nouvelle doctrine semble avalisée et mise en place : la base djiboutienne est à corréliser à la loi antiterroriste votée fin 2015 qui autorise l'Armée populaire de libération (APL) à intervenir outremer. Concrètement, la Chine intervient donc peu dans la lutte antiterroriste en Afrique, mais elle envoie régulièrement des contingents de Casques bleus onusiens (exemple du Mali), forme du personnel militaire, réalise des dons (5 millions de dollars de matériel non létal en 2015 à la CEDEAO), et appuie, par sa coopération, l'ensemble des forces armées.

Compte tenu du nombre croissant de ressortissants chinois en Afrique, de l'atomisation des acteurs chinois sur le continent et par conséquent des enjeux politiques, économiques et commerciaux que revêt ce dernier pour Pékin, le rôle de la Chine est amené à se développer. Les positions de la France et de la Chine pourraient d'ailleurs se resserrer... contre Washington : les États-Unis – et les Britanniques – menacent actuellement, mi-juin 2017, d'apposer leur veto contre le projet de résolution français consistant à assister le

déploiement d'une force africaine anti djihadiste au Sahel. Soucieuse de ne pas laisser prospérer les groupes djihadistes sahéliens, l'administration Trump se dédit aisément lorsqu'il s'agit de financer l'ONU et la « bataille du bien contre le mal ».

**EMMANUEL LINCOT : EST-IL ENVISAGEABLE D'ASSISTER A TERME A L'OUVERTURE D'UNE DEUXIEME BASE MILITAIRE CHINOISE EN AFRIQUE ?**

**XAVIER AUREGAN :** Il est fort probable qu'avant 2020, la Chine et un État africain annoncent l'ouverture d'une seconde base militaire sur le continent. Si la Namibie est pressentie, ce qui serait cohérent d'un point de vue géographique et politique, il convient de préciser que la djiboutienne – bien que Pékin réfute généralement le terme de « base » – fut mentionnée depuis 2009 et seulement « officialisée » en 2016. Complexe, ce processus prend du temps, encore que cette seconde base serait, en théorie, plus rapidement opérationnelle. La Namibie (ou l'Angola et la Côte d'Ivoire, autres implantations potentielles) n'étant pas Djibouti, les réactions internationales seront certainement plus mesurées.

Une seconde base militaire en Afrique donnerait du crédit au statut de grande puissance maritime que Pékin a annoncé en 2015 dans son *Military Strategy White Paper*. D'une manière générale et les discours de façade écartés, les capitales occidentales ne sont pas si réfractaires que ce que l'on peut penser de prime abord à une implantation militaire chinoise sur le continent : intervenir sur les théâtres africains est coûteux (politiquement et économiquement). Même chinois, l'appui militaire peut contribuer à soulager certaines puissances qui semblent tenir à bout de bras des opérations qui, vues d'Afrique, sont nécessaires. Les cas de la France et du Mali restent éclairants.

**EMMANUEL LINCOT : COMMENT L'ELECTION D'EMMANUEL MACRON A-T-ELLE ETE ACCUEILLIE DANS LES CAPITALES AFRICAINES ? DURANT LA CAMPAGNE PRESIDENTIELLE, IL SE DISAIT TRES ATTACHE A LA FRANCOPHONIE. CELLE-CI PEUT-ELLE ETRE ENVISAGEE COMME UN NOUVEL AXE DE COOPERATION AVEC LA CHINE SUR LE CONTINENT AFRICAIN ?**

**XAVIER AUREGAN :** Comme en politique intérieure, l'expectative prédomine dans la politique extérieure du président Macron. S'il a bien effectué un stage au Nigeria en 2002, son expérience à l'international reste objectivement faible, et ce ne sont pas ses récentes déclarations telles que « je veux créer une route de la liberté et de la responsabilité » qui incitent à un optimisme démesuré. Au mieux, le choix des mots est particulièrement naïf. Il est pour le moins difficile d'appréhender la politique africaine de la France sous la présidence Macron. S'il s'est entouré de personnes compétentes et chevronnées qui sont appréciées au Sud de la Méditerranée, dont Jean-Yves Le Drian, il est probable que cette politique reste inchangée par rapport à la présidence Hollande et c'est pour cette raison que son élection a relativement été bien accueillie en Afrique francophone. Par ailleurs, Emmanuel Macron dispose d'un atout majeur : le Brexit.

Alors que les investissements britanniques sur le continent s'en trouvent affectés, c'est effectivement un levier que les sociétés et autorités françaises doivent actionner en Europe et en Afrique – francophone en premier lieu. En ce qui concerne la Chine, malheureusement, les relations triangulaires Chine-Afrique-France restent soumises à des intérêts personnels et politiques empêchant l'essor de rapports gagnant-gagnant-gagnant. Une fois de plus, les universitaires ne sont pas intégrés au processus, alors que ce sont eux qui connaissent pourtant le mieux les trois parties... et leurs besoins ! Par exemple, le rôle du séminaire « Présences chinoises en Afrique »<sup>1</sup> que nous co-organisons à l'EHESS avec Thierry Pairault,

---

<sup>1</sup> Consulter le site : <http://pairault.fr/sinaf/>

Jean-Jacques Gabas et Jérémy Rubel, qui a créé un *think-tank* à cet effet, devrait devenir la pierre angulaire des stratégies françaises en termes de relations triangulaires.

Il est à noter que certains ministères y participent activement. Les Nouvelles Routes de la Soie, qui concerneront trois continents, sont l'un des facteurs que l'Union européenne, la France et les acteurs concernés doivent analyser de la manière la plus fine possible. L'expertise universitaire devant, là encore, être placée au cœur des réflexions, qui elles-mêmes doivent entraîner stratégies et actions. Une des préconisations consisterait à placer l'agriculture en tant que priorité au sein de ce partenariat Chine-Afrique-France.

Pour conclure sur Emmanuel Macron et sa politique africaine, il est souhaitable – et possible – que des enseignements soient tirés du Sommet franco-africain de Nice en 2010 qui visait à élaborer un « nouveau partenariat économique » entre la France et l'Afrique. La France (70 milliards de dollars en 2015), bien que revenue deuxième partenaire commercial du continent devant les États-Unis (53 milliards de dollars), reste loin derrière la Chine (178 milliards) qui a remporté une part substantielle des parts de marché. L'élection d'Emmanuel Macron est donc l'occasion de redéfinir une politique africaine ultra-réaliste qui prenne véritablement en compte les contextes actuels et à venir.

**EMMANUEL LINCOT :** A LA POLITIQUE « OBOR » MISE EN ŒUVRE PAR PEKIN EST SOUVENT ASSOCIEE L'EXPRESSION, TOUTE CHINOISE PRECISONS-LE, SELON LAQUELLE IL EXISTERAIT UNE « COMMUNAUTE DE DESTIN » ENTRE LES PAYS CONCERNES PAR CE PROJET. LES ELITES AFRICAINES Y SOUSCRIVENT-ELLES VRAIMENT ?

**XAVIER AUREGAN :** Selon moi, tant que Pékin n'aura pas véritablement écrit noir sur blanc les modalités d'OBOR et les moyens pour y parvenir, la prudence reste de mise. Réactiver ces routes historiques est légitime, potentiellement rentable commercialement et politiquement, mais les difficultés sont innombrables et s'avèreront couteuses. OBOR peut engendrer une nouvelle géographie des lieux, de transport et d'échanges entre



l'« Eurasindiafrica », soit une mise en réseau de territoires diversifiés. Prioritairement comme subsidiairement, ce réseau renouvellerait, faciliterait et/ou amplifierait les circulations et les mobilités grâce aux *hubs*, corridors et grands travaux. Favorisant les ouvertures maritimes et internationales, il ancrerait cette vaste, riche et peuplée « région » du monde dans une nouvelle relation à la mondialisation. En outre, ces investissements capitalistiques chinois feraient évoluer les rapports et relations entre territoires urbains et ruraux, entre les aires métropolitaines et finalement, pour paraphraser M. Gravier, relierait les « déserts infrastructurels ».

Puisqu'OBOR concerne surtout le territoire chinois jusqu'à présent, le conditionnel reste ainsi d'actualité tant que le Conseil d'État n'aura pas publié son « programme de développement » pour ces Nouvelles routes. Outre les discussions qui peuvent émaner et se croiser entre différents services et ministères chinois en vue de consolider le consensus à même de matérialiser OBOR, c'est le manque de réaction des « partenaires » européens et africains, d'Asie Centrale ou du Moyen-Orient qui inquiète. À tort ou à raison, l'Union européenne ne s'est pas encore concrètement saisie de cette problématique qui a pourtant la capacité de bouleverser le commerce international.

Bruxelles aurait pourtant les moyens d'évaluer risques, coûts et bénéfices d'un tel projet, d'autant plus que la voie terrestre pourrait ne traverser que trois États avant d'arriver en Pologne (Kazakhstan, Russie et Biélorussie). Si le Moyen-Orient est *a priori* moins concerné, l'Union africaine devrait également se pencher sur OBOR pour définir, collectivement, une politique à même d'influencer les négociations qui se feront nécessairement en défaveur des États africains pris individuellement. D'une manière plus large, bienvenue est la bouffée d'oxygène issue des financements, investissements, aides et prestations de service des réémergents (Chine et Inde) comme des émergents (Turquie, Brésil, Indonésie, etc.). En revanche, celle-ci ne doit pas faire l'objet d'une sorte de Consensus sur les produits de base hérité. En d'autres termes, les États africains réunis au sein de l'Union africaine doivent être

proactifs, être à l'initiative, et amorcer un « Consensus d'Addis-Abeba » qui impose des contreparties aux acteurs exogènes.

L'exemple algérien où l'État détient 51 % de la *joint-venture* est certainement à retenir. Pour en revenir à OBOR, les élites ne peuvent être insensibles à l'intérêt que la Chine leur porte... mais encore faut-il qu'elles soient concernées et sondées. Si les Afriques de l'Est (Djibouti-Éthiopie, Kenya-Tanzanie) et du Nord (Égypte-Algérie-Maroc) peuvent devenir des points de passage, à court terme, seuls Djibouti et l'Éthiopie semblent s'inscrire dans la ou les routes maritimes chinoises.

D'où la nécessité de penser, collectivement et d'une manière réticulaire, aux futurs corridors qui prolongeraient les investissements chinois en Afrique : d'Est en Ouest et du Nord au Sud. Les Chinois ne possédant pas le monopole du pragmatisme, les organisations africaines doivent prendre acte de ces nouvelles réalités économiques, géographiques et *in fine* géopolitiques.

**EMMANUEL LINCOT : L'AGOA EST UN INSTRUMENT JURIDIQUE QUI REGIT LA COOPERATION POLITIQUE ET ECONOMIQUE ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET L'AFRIQUE. ELLE CONFERE DES PREFERENCES COMMERCIALES AUX PAYS AFRICAINS QUI, COMBINEES AVEC LE SYSTEME DE PREFERENCES GENERALISEES (SPG) AMERICAIN, AUTORISE UN ACCES A L'EXPORTATION EN FRANCHISE DE DROITS DE DOUANE A DESTINATION DU MARCHE AMERICAIN POUR UN NOMBRE DE LIGNES DE PRODUITS EN PROVENANCE DE CERTAINS PAYS D'AFRIQUE. CETTE POLITIQUE VA-T-ELLE SE MAINTENIR, SELON VOUS, SOUS LA PRESIDENCE DE DONALD TRUMP ?**

**XAVIER AUREGAN :** L'« Amérique d'abord » de Donald Trump ne fait pas dans la dentelle, dans les discours au moins. Dans la réalité, les enjeux commerciaux et économiques priment sur le reste, et c'est plus ou moins la ligne défendue par la Maison-Blanche depuis l'élection de la famille Trump. En témoignent les propositions inhérentes au budget proposé par le président étatsunien qui annoncent des coupes importantes dans l'aide des États-Unis. Si la

lutte antiterroriste et la santé semblent peu impactées (luttés contre le VIH SIDA, le paludisme ou la tuberculose), des programmes pourraient purement disparaître : le cas de l'*US African Development Foundation* (USADF) est particulièrement médiatisé outre-Atlantique.

Quoi qu'il en soit, le budget ne priorise pas le continent africain et c'est peu de le dire. Portion congrue de la politique extérieure étatsunienne qui elle-même n'est pas une priorité politique, l'Afrique semble perçue sous deux angles restrictifs : un terreau terroriste et une zone d'urgence sanitaire. Le nationalisme et le protectionnisme de Trump auront-ils raison de l'AGOA ? C'est peu probable et surtout inutile d'un point de vue commercial. Supprimer l'AGOA serait contre-productif à moyen terme, car où iront les produits d'origine africaine s'ils sont surtaxés à l'entrée des États-Unis ? En Chine, en Inde et en Asie d'une manière générale, ainsi qu'en Europe.

Premier partenaire commercial du continent africain jusqu'en 2009, les États-Unis ont certes été directement affectés par la crise des *subprimes* et ce qui s'ensuivit, mais c'est surtout l'exploitation du gaz de schiste qui a accru la chute des échanges commerciaux – des importations étatsuniennes – entre l'Afrique et Washington. Alors que le meilleur ennemi commercial chinois est montré du doigt, le continent africain devrait donc être un débouché pour les produits finis conçus et fabriqués sur le territoire étatsunien. Cette logique peut néanmoins être contrecarrée par une décision présidentielle considérant comme improductive, à très court terme, la poursuite des coopérations commerciales et économiques entre les États-Unis et l'Afrique. Malheureusement, le (très) court-terme semble effectivement diriger les prises de position de l'administration Trump.

**EMMANUEL LINCOT : LE 23 DECEMBRE 2016 S'EST TENU A YAOUNDE UN SOMMET EXTRAORDINAIRE SUR LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE (CEMAC) DANS UN CONTEXTE DE CRISE. LA BAISSSE PERSISTANTE DES COURS DES MATIERES PREMIERES (PRINCIPALEMENT LE PETROLE ENTAME DEPUIS JUIN 2014), CONJUGUEE AUX ATTAQUES REPETEES DE BOKO HARAM, FRAGILISENT CONSIDERABLEMENT L'ENSEMBLE REGIONAL MAIS AUSSI LE GOLFE DE GUINEE, VICTIME**

PAR AILLEURS DE LA PIRATERIE. QUELLES MESURES ONT ÉTÉ PRISES PAR LES ÉTATS DE LA RÉGION ET AU NIVEAU INTERNATIONAL DANS CES DIFFÉRENTS DOMAINES ?

**XAVIER AUREGAN :** Lors de ce Sommet, 21 mesures ont été prises par les chefs d'États et représentant d'Afrique centrale. Ce Sommet a été médiatisé du fait de la présence de la Directrice générale du FMI, Christine Lagarde, et de l'ex-ministre de l'Économie français Michel Sapin. Mon avis est tranché et critique : ces États se sont imposés ou se sont vus imposer un programme d'austérité équivalent à celui de l'Union européenne. Autrement dit, non seulement les projets du FMI ne sont toujours pas adaptés aux contextes locaux et régional, mais ils vont accroître les difficultés dans lesquelles se trouvent ces populations et pays.

Le terrorisme se développant sur fond de misère sociale, sur des terrains où l'éducation, les services publics et l'emploi formel étant pas ou peu présents, rien n'est fait pour l'endiguer – bien au contraire. Avec une croissance faible (1 % en 2016 dans la CEMAC), un pays exsangue (la RCA), des territoires et populations fragilisés (Tchad, Cameroun, Gabon), il aurait fallu une politique de relance par des investissements capitalistiques orientés vers les infrastructures économiques.

Au lieu d'apporter une bouffée d'oxygène à ces pays connaissant des crises économiques, politiques, humanitaires, sociales et sécuritaires, certains acteurs exogènes entendent asphyxier les économies locales. En Europe du Sud, en Amérique latine, en Asie et en Afrique, ces remèdes n'ont jamais apporté de réponse(s) satisfaisante(s) ; il y a donc de quoi être pessimiste.

**EMMANUEL LINCOT : L'IRAN ET LA TURQUIE S'INTERESSENT DE PLUS EN PLUS A L'AFRIQUE. EST-CE A DIRE QUE LE CONTINENT EST REDEVENU POUR CES PUISSANCES MUSULMANES UNE TERRE DE MISSION ?**

**XAVIER AUREGAN :** L'augmentation des investissements et présences turques ou iraniennes en Afrique répond, selon toute vraisemblance, à une pluralité de raisons et choix. Premièrement, dans un contexte de forte incertitude qui est partiellement dû à l'élection de Donald Trump, revenir aux fondamentaux est un « réflexe » viable et fort logique. Ensuite, ces deux États se trouvent dans des situations certes très différentes, mais qui ont en commun une crise politique et pour partie sociale endogène. Dans ce cadre, la recherche de partenaires fiables et bienveillants est une priorité.

Ainsi, diversifier ses partenaires – politiques, commerciaux et économiques – fait sens. Une autre raison tient à la bonne santé des économies africaines, les capitaux iraniens, turcs ou saoudiens ne différant pas réellement des indiens et chinois à cet égard. Ils sont toutefois et *a priori* orientés vers des secteurs d'activités respectant les règles islamiques, soit des investissements qui ne concernent ni la *Riba* (usure), le *Maysir* (jeux de hasard) ou le *Gharar* (spéculation). En ce qui concerne l'Iran, il est probable que Téhéran ait défini une politique africaine fortement assujettie aux besoins iraniens, eux-mêmes opposés à ceux de Riyad, qui le lui rend bien.

La timidité des chancelleries africaines vis-à-vis de la crise entre le Qatar et l'Arabie Saoudite est extrêmement intéressante à cet égard. Seuls la Mauritanie, l'Égypte, les Comores et les Maldives ayant pris publiquement parti pour la dynastie saoudienne. L'Afrique, terre de mission ? Si l'expression semble exagérée pour la Turquie, elle peut partiellement être intégrée à l'axe Téhéran-Afrique. Membres de la Conférence islamique, les pays musulmans d'Afrique se trouvent pour la plupart dans un entre-deux peu confortable dans lequel une constante à deux têtes demeure : d'une part, il convient de préserver une indépendance politique vis-à-vis du conflit chiite-sunnite moyen-oriental et

d'autre part, il convient de rester économiquement indépendant en diversifiant les investissements pour s'assurer une croissance économique pérenne et donc stable. ■

**BIBLIOGRAPHIE :**

---

AURÉGAN, Xavier, *Géopolitique de la Chine en Côte d'Ivoire*, Paris, Riveneuve Éditions, 2016, 386 p.

AURÉGAN, Xavier, « Temps et non-temps des relations sino-africaines », *Géoéconomie*, 2016, N° 81, pp. 177-195.

AURÉGAN, Xavier, « Les enjeux du Forum de coopération Chine-Afrique », *Diploweb*, octobre 2015

AURÉGAN, Xavier, « Le Burkina Faso et les « deux Chines » », *Outre-Terre*, 2011-4, N° 30, pp. 381-390.

*ASIA FOCUS #37*

## L'AVENIR DE L'AFRIQUE S'ÉCRIT-IL EN ASIE ?

### Entretien avec Xavier Aurégan

DOCTEUR EN GEOPOLITIQUE, SPECIALISTE DES RELATIONS SINO-AFRICAINES

Xavier Aurégan est docteur en géopolitique et spécialiste des relations sino-africaines. Chercheur indépendant affilié au Centre de recherches et d'analyses géopolitiques de l'Institut français de géopolitique et associé au Conseil québécois d'études géopolitiques (université Laval), il est par ailleurs enseignant dans plusieurs universités ou écoles de commerce. Il a récemment publié *Géopolitique de la Chine en Côte d'Ivoire* (Éditions Riveneuve) et une trentaine d'articles portant sur les enjeux géopolitiques de la Chine en Afrique.

ENTRETIEN REALISE PAR **EMMANUEL LINCOT** / PROFESSEUR A L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS - UR « RELIGION, CULTURE ET SOCIETE » (EA 7403) ET SINOLOGUE

JUIN 2017

*ASIA FOCUS*

Collection sous la direction de Barthélémy COURMONT, directeur de recherche à l'IRIS, maître de conférence à l'Université catholique de Lille, et Emmanuel LINCOT, Professeur à l'Institut Catholique de Paris - UR « Religion, culture et société » (EA 7403) et sinologue.

[courmont@iris-france.org](mailto:courmont@iris-france.org) – [emmanuel.lincot@gmail.com](mailto:emmanuel.lincot@gmail.com)

**PROGRAMME ASIE**

Sous la direction de Barthélémy COURMONT, directeur de recherche à l'IRIS, maître de conférence à l'Université catholique de Lille

[courmont@iris-france.org](mailto:courmont@iris-france.org)

© IRIS

Tous droits réservés

INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES

2 bis rue Mercoeur

75011 PARIS / France

T. + 33 (0) 1 53 27 60 60

[contact@iris-france.org](mailto:contact@iris-france.org)

@InstitutIRIS

[www.iris-france.org](http://www.iris-france.org)